

Idéal pour les débutants

La c'joy a tous les atouts pour partir à la découverte en toute liberté. Grâce à ses dimensions compactes et son faible poids, elle est adaptée aux véhicules de faible cylindrée et le permis B est suffisant pour la tracter. Néanmoins, elle vous offrira suffisamment d'espace - et ce pour jusqu'à 6 personnes - selon implantation. Profitez pleinement de vos vacances !

Données techniques

Longueur hors-tout	622 - 714 cm
Largeur hors-tout approximative	212 cm
Hauteur hors-tout	265 cm
Hauteur intérieure	198 cm

Les valeurs maximales ne sont en partie pas possibles pour tous les modèles ou seulement grâce à des options.

Ambiances intérieures



+ Ambiance Timor



+ Ambiance Kapan

○

Mobilier



+ Mobilier Tindari Bora

○ possible en option

Les plus de la gamme

- + N'ayez pas peur des passages étroits : elle est très facile à conduire avec seulement 2,12 m de large.
- + Véritable poids plume : tellement légère, vous pouvez la tracter avec un simple permis de conduire catégorie B (selon véhicule tractant).
- + Être protégé des aléas climatiques : faces avant et arrière ainsi que le toit en polyester résistant.
- + La caravane idéale pour les primo-accédants : économique à l'achat et bien équipée.
- + Inutile de vous priver : les grands espaces de rangement peuvent accueillir tout ce dont vous avez besoin.



c'joy

Données techniques



c'joy		410 LK	420 QSH	460 LE	480 FSH	480 QLK
Châssis de série		Châssis 1100 kg	Châssis 1100 kg	Châssis 1200 kg	Châssis 1200 kg	Châssis 1200 kg
Longueur hors-tout	cm	622	625	675	708	714
Longueur de caisse	cm	499	503	553	593	593
Largeur hors-tout approximative	cm	212	212	212	212	212
Hauteur hors-tout	cm	265	265	265	265	265
Longueur sol à sol pour auvent	cm	914	918	968	1008	1008
Hauteur intérieure	cm	198	198	198	198	198
Isolation plancher / parois latérales / toit	mm	38 / 28 / 28	38 / 28 / 28	38 / 28 / 28	38 / 28 / 28	38 / 28 / 28
Dimensions pneumatiques		185 R14C 8PR	185 R14C 8PR	185 R14C 8PR	185 R14C 8PR	185 R14C 8PR
Dimensions couchage avant L x l	cm	190 x 140 - 115	195 x 150	190 x 100 - 90	200 x 160	190 x 150
Dimensions couchage milieu L x l	cm		170 x 90 - 80		170 x 90	190 x 120
Dimensions couchage arrière L x l	cm	190 x 65 / 190 x 70 / 2x 190 x 70 ○ / 190 x 60 ○		200 x 80 / 195 x 80 / 200 - 195 x 190 ○		190 x 60 / 190 x 70 / 2x 190 x 60 ○ / 190 x 70 ○
Nombre de couchages de série / max.		4 / 5 ○	3	3	3	5 / 6 ○
Masse en ordre de marche (+/-5%)*	kg	951 (903 jusqu'à 999)*	921 (875 jusqu'à 967)*	961 (913 jusqu'à 1009)*	1026 (975 jusqu'à 1077)*	1066 (1013 jusqu'à 1119)*
Poids défini par le constructeur pour les options*	kg	58	98	153	84	124
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	1100	1100	1200	1200	1300
Chauffage		S 3004, 3,5 kW Gaz	S 3004, 3,5 kW Gaz	S 3004, 3,5 kW Gaz	S 3004, 3,5 kW Gaz	S 3004, 3,5 kW Gaz
Volume du réfrigérateur (dont compartiment congélation) env.	l	131,5 (15)	131,5 (15)	83 (8,2)	131,5 (15)	131,5 (15)
Capacité totale du réservoir à eau propre/en ordre de marche	l	12	12	12	12	12
Nombre de prises 12 V / 230 V / USB		0 / 3 / 0	0 / 3 / 0	0 / 3 / 0	0 / 3 / 0	0 / 2 / 0

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



En ce qui concerne la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur réelle indiquée ci-avant. Des écarts allant jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. En ce qui concerne la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, est aussi

réellement disponible pour la charge utile. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la masse minimale de la charge utile par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p.ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule n'a pas le droit d'être dépassée. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales.

Équipements de série

410 LK	420 QSH	460 LE	480 FSH	480 QLK
--------	---------	--------	---------	---------

Châssis				
Châssis galvanisé et frein à inertie avec marche arrière automatique	●	●	●	●
Pneus Premium 185 R14 C 8 PR avec jantes acier (jusqu'à 1.600 kg)	●	●	●	●
Équipement du châssis				
Enjoliveurs pour jantes 14"	●	●	●	●
Pneus de qualité supérieure	●	●	●	●
Vérins galvanisés	●	●	●	●
Équipement extérieur				
Baies ouvrantes double-vitrage (gris graphite) avec combiné moustiquaire obturateur	●	●	●	●
Coffre à gaz pour 2 bouteilles de gaz d'une contenance de 13 kg chacune	●	●	●	●
Faces avant et arrière ainsi que le toit en polyester résistant	●	●	●	●
Porte fermière	●	●	●	●
Tôle antidérapante dans le coffre à gaz	●	●	●	●
Design extérieur				
Tôle martelée blanche	●	●	●	●
Portes de soute				
Porte de soute 560 x 1150 arrière à droite	●	—	—	●
Design intérieur				
Ambiance Timor	●	●	●	●
Mobilier Tindari Bora	●	●	●	●
Ambiance intérieure				
Matelas ergonomique à 7-zones pour lit simple à droite	—	—	●	—
Matelas ergonomique à 7-zones pour lit simple à gauche	—	—	●	—
Matelas mousse pour lit double	—	●	—	●
Mobilier				
Dinette transformable en lit	●	●	●	●
Lits superposés avec 2ème lit relevable (en fonction de l'implantation)	●	—	—	●
Lits superposés avec barrière de sécurité et échelle	●	—	—	●
Sommier à lattes avec suspension pour un meilleur confort de couchage et relevable pour accéder au rangement sous le lit	●	●	●	●
Système AirPlus : pour une circulation d'air optimale, également derrière les placards de pavillon	●	●	●	●
Cuisine				
Grand réfrigérateur de 131,5 litres avec compartiment congélation de 15 litres	●	●	—	●
Plaque de cuisson à 3 feux avec allumage manuel	●	●	●	●
Réfrigérateur de 83 litres avec compartiment congélation de 8,2 litres	—	—	●	—
Installation cabinet de toilette				
Bac à douche	●	●	●	●
Lanterneau avec moustiquaire	●	●	●	●
Lavabo design	●	●	●	●
Installation chauffage				
Chauffage au gaz S 3004 avec allumage automatique	●	●	●	●
Installation électrique				
Dans la penderie, tableau électrique 230V avec disjoncteur+fusibles pour installation 12 V et transformateur 340 W	●	●	●	●
Eclairage d'auvent 12V	●	●	●	●
Prise extérieure 230V CEE	●	●	●	●
Équipement électrique 12V partout dans la caravane	●	●	●	●
Installation eau				
Pompe à eau électrique	●	●	●	●
Réservoir d'eau propre 12 litres	●	●	●	●
Divers				
SIU-Ready (pré équipement pour l'installation de l'unité de contrôle SIU)	●	●	●	●

Packs c'joy

Packs	Pack Dynamic (13094)	Pack Dynamic (13274)	Pack Dynamic (13275)
Stabilisateur anti-lacet	x	x	x
Amortisseur	x	x	x
Réservoir d'eau propre 44 litres	x	x	x
Réservoir d'eaux usées amovible 22 litres	x	x	x
Support pour roue de secours dans le coffre à gaz	x	x	x
Porte de soute 1000 x 420 avant à droite	x		
Porte de soute 1000 x 420 arrière droite		x	
Porte de soute 750 x 300 avant à droite			x
Poids supp. (kg)*	28.1	28.1	28.1

Packs	Pack Autarcie pour chauffage I (10011)	Pack Autarcie pour chauffage II (10012)
Batterie (95 Ah)	x	x
Chargeur de batterie	x	x
Interrupteur central principal 12 v	x	x
Panneau de contrôle	x	x
Système de circulation de l'air avec soufflerie 12 V	x	
Poids supp. (kg)*	31	29

Pack Touring (9243)	
Chauffe-eau électrique	
Booster pour chauffage à air pulsé	
Lanterneau 700 x 500 mm	
Moustiquaire de porte	
Poids supp. (kg)*	13

△ n.c. au moment de la publication



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

	Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	410 LK	420 QSH	460 LE	480 FSH	480 QLK
Châssis								
Jantes aluminum 17" (avec Design Dethleffs)	—	1	11608	○	○	○	○	○
Pneus sur jantes alu 185 R14C LI 102 (jusqu'à 1.600 kg)	—	1	836	○	○	○	○	○
Augmentation de la charge utile								
Augmentation du PTAC 1200 kg (sans modification de châssis)	—	0	134	○	○	—	—	—
Augmentation du PTAC 1300 kg (sans modification de châssis)	—	0	135	—	○	—	—	—
Augmentation du PTAC 1360 kg (sans modification de châssis)	—	0	9619	○	○	○	○	○
Augmentation du PTAC 1500 kg	—	20	136	—	○	—	—	—
Augmentation du PTAC 1500 kg	—	0	136	—	—	—	○	○
Équipement du châssis								
Amortisseur ¹⁾	DP	0.4	13097	○	○	○	○	○
Câche-flèche	—	2.5	13098	○	○	○	○	○
ETS Plus système électronique de stabilisation du châssis	—	5.3	10764	○	○	○	○	○
Roue de secours jante acier 185R14 C 8 PR (jusqu'à 1.600 kg)	—	18	831	—	○	—	○	○
Roue de secours jante alu 185R14CL1102 (jusqu'à 1.600 kg)	—	17	837	—	○	—	○	○
Roue de secours jante alu 215/60R17 C LI 109	—	24.1	11540	○	○	○	○	○
Stabilisateur anti-lacet ¹⁾	DP	15.7	13096	○	○	○	○	○
Équipement extérieur								
Baie coulissante en cuisine (changement de la forme de la baie)	—	3	6406	○	○	○	○	○
Baie ouvrante dans la salle de bain	—	2	1028	○	○	○	○	○
Baie à l'arrière	—	4	1108	—	—	○	—	—
Baie à l'avant	—	3	982	●	○	●	○	○
Lanterneau 700 x 500 mm	TP	8	11575	○	○	○	○	○
Moustiquaire de porte	TP	3	360	○	○	○	○	○
Support pour roue de secours dans le coffre à gaz	DP	1	432	○	○	○	○	○
Portes de soute								
Porte de soute 1000 x 420 arrière droite	DP	2	6418	—	—	○	—	—
Porte de soute 1000 x 420 arrière gauche	—	2	6417	—	—	○	—	—
Porte de soute 1000 x 420 avant gauche	—	2	6415	—	○	—	—	○
Porte de soute 1000 x 420 avant à droite	DP	2	6416	—	○	—	○	○
Porte de soute 750 x 300 avant à droite	DP	2	6420	○	—	—	—	—
Design intérieur								
Ambiance Kapan	—	0	13226	○	○	○	○	○
Mobilier								
Lits jumeaux transformables en un lit double	—	6	685	—	—	○	—	—
Lits superposés avec 3 lits / lit du dessous non repliable / sans portillon	—	21	200	○	—	—	—	○
Multimedia								
Prise extérieure multifonctionnelle 12V/220V/TV	—	1	611	○	○	○	○	○
Pré-équipement TV avec support pour écran plat	—	2	678	○	○	○	○	○
Installation chauffage								
Booster pour chauffage à air pulsé	TP	0	142	○	○	○	○	○
Système de circulation de l'air avec soufflerie 12 V	AP	2	177	○	○	○	○	○
Ultra Heat (220v) pour chauffage S 3004	—	2	364	○	○	○	○	○



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

	Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	410 LK	420 QSH	460 LE	480 FSH	480 QLK
Climatisation								
Pré câblage pour la climatisation	—	3.5	172	○	○	○	○	○
Installation électrique								
Prise USB pour rail de spot	—	0.5	9989	○	○	○	○	○
Spots de lecture	—	2	9692	○	○	○	○	○
Installation eau								
Chauffe-eau électrique	TP	2	123	○	○	○	○	○
Habillage des parois de douche/Douchette avec flexible/Séparation de douche	—	3	1097	○	○	○	○	○
Réservoir d'eau propre 44 litres	DP	6	9240	○	○	○	○	○
Réservoir d'eaux usées amovible 22 litres	DP	3	367	○	○	○	○	○
Installation gaz								
Détecteur de gaz	—	0.5	10058	○	○	○	○	○
Packs supplémentaires								
Pack Autarcie pour chauffage I ³⁾	—	31	10011	○	○	○	○	○
Pack Autarcie pour chauffage II	—	29	10012	○	○	○	○	○
Pack Dynamic ²⁾	—	28.1	13094	—	○	—	○	○
Pack Dynamic ²⁾	—	28.1	13274	—	—	○	—	—
Pack Dynamic ²⁾	—	28.1	13275	○	—	—	—	—
Pack Touring	—	13	9243	○	○	○	○	○

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication

DP Pack Dynamic TP Pack Touring AP Pack Autarcie



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

MENTIONS LÉGALES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les caravanes sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons ci-après les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Dethleffs sur notre site constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse en charge maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (p. ex. 2 000 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard. Les positions suivantes sont essentiellement contenues :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montée par l'usine ;
- le réservoir d'eau fraîche rempli à 100 % ou le remplissage en état de marche conformément aux indications du fabricant et une bouteille de gaz en alu remplie à 100 %.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte de ce que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un calcul exemplaire :

- masse en ordre de marche selon les documents de vente : 1 600 kg
- tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 80 kg
- marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 1 520 kg à 1 680 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les données techniques.

Dethleffs déploie de gros efforts pour réduire à un minimum inévitable les fluctuations de poids du point de vue production. Les écarts à l'extrémité supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; ils ne peuvent toutefois pas complètement être techniquement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Dethleffs par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces de l'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (p. ex. store-banne, tôle lisse, chauffage Alde, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. Dans ce sens, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après son transfert au point 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez prendre en compte que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi diverger de la valeur nominale indiquée.

4. Masse de la charge utile et Masse minimale de la charge utile

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (la dite masse de la charge utile), sans que la masse en charge maximale techniquement soit dépassée.

La masse de la charge utile résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2) et de la masse de l'équipement en option de la masse en charge maximale techniquement (voir ci-dessus n° 1). L'ouvrage de réglementation de l'UE prévoit pour les caravanes une masse minimale de la charge utile fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette masse minimale de la charge utile se calcule de la manière suivante :

masse minimale de la charge utile en kg $\geq 10^* (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de places de couchage et « L » = longueur totale de la structure du véhicule (sans timon).

Le nombre maximal de places de couchage correspond aux places de couchage réellement configurées du véhicule individuel. Dans le cas d'une caravane avec 6 places de couchage assignées et une structure de véhicule de 7 m de longueur totale, la masse minimale de la charge utile se calcule comme suit : $10 \text{ kg} * (6 + 7) = 130 \text{ kg}$.

Afin que la masse minimale de la charge utile reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipement en option pouvant être commandée. Dans l'exemple ci-dessus, avec une masse minimale de la charge utile de 130 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec 6 places de couchage assignées et une masse en ordre de marche de 1 750 kg p. ex. devrait s'élever au maximum à 120 kg :

2 000 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 1 750 kg masse en ordre de marche
- 130 kg masse minimale de la charge utile
- = **120 kg masse maximale autorisée pour l'équipement en option**

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de 120 kg dans l'exemple est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la masse minimale de la charge utile de 130 kg soit certes garantie du point de vue calcul sous application de la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante.

Voici également un calcul exemplaire pour un véhicule avec 6 places de couchage, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

2.000 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 1 785 kg masse en ordre de marche réellement pesée (dans l'exemple de 2 % supérieure par rapport à la valeur indiquée de 1 750 kg)
- 120 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
- = **95 kg possibilité de chargement additionnel réelle**
(< masse nominale de la charge utile de 130 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Dethleffs réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement en option pouvant au total être commandé. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, soit aussi réellement disponible pour la charge utile.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la masse minimale de la charge utile à la fin de la bande n'est pas garantie. Afin de garantir la masse minimale de la charge utile également dans ces cas, Dethleffs procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p. ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option.

5. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la possibilité de chargement additionnelle restante

Indépendamment de la masse minimale de la charge utile, vous devriez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre véhicule exemplaire p. ex. avec un équipement en option d'un poids total de 90 kg, il en résulte une masse de la charge utile calculée de 160 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée.

Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure, ce qui est admissible, à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 160 kg à 125 kg.

2.000 kg masse maximale techniquement admissible

- 1 785 kg masse en ordre de marche réellement pesée (dans l'exemple, de 2 % supérieure à la valeur indiquée de 1 750 kg)
- 90 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
- = **125 kg possibilité de chargement additionnel réelle**

Pour avoir la certitude que la masse de charge utile calculée soit réellement donnée, vous devriez donc calculer à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser la caravane chargée avant de prendre la route sur une bascule pour contrôler si la masse maximale techniquement admissible est respectée. Nous recommandons d'autre part de contrôler la charge d'appui réellement disponible du véhicule chargé. Celle-ci ne doit pas être supérieure à la charge d'appui max. du véhicule tracteur. Il doit d'autre part être tenu compte de la masse totale techniquement autorisée de la combinaison de véhicule à l'état chargé, c'est-à-dire la masse maximale de la combinaison de votre véhicule et de votre caravane.